

Règlement du Programme Fidélité Linvosges

Mise à jour octobre 2017

Ce règlement définit les conditions générales qui régissent votre adhésion au programme fidélité Linvosges (le « Programme ») et, notamment, vos droits et obligations en tant que membre du Programme (« Membre »). Le Programme est mis en oeuvre par Linvosges, société par actions simplifiées, au capital de 627.000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Epinal sous le numéro RCS B 475 682 480, dont le siège social est situé 6 place des Déportés 88400 Gérardmer, France.

L'adhésion au Programme implique de votre part l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

1. DESCRIPTION DU PROGRAMME

Linvosges est une société spécialisée dans le linge de maison haut de gamme distribué : à distance par catalogue et par Internet via ses sites www.linvosges.fr, www.linvosges.be, www.linvosges.com, ainsi qu'en magasins. Le Programme a pour but de permettre aux Membres d'accumuler des points lors de chaque achat de produits Linvosges (les « Points ») puis de les convertir en cadeau(x).

2. ADHESION AU PROGRAMME

2.1. L'adhésion au Programme est réservée aux personnes physiques. Si vous êtes âgé(e) de moins de dix-huit (18) ans, vous reconnaissez avoir reçu l'autorisation de vos parents, tuteur ou représentant légal pour participer au Programme.

2.2. L'Adhésion au Programme est volontaire et gratuite.

2.3. Elle peut être demandée à compter de votre premier achat chez Linvosges et prend effet :

- en cas d'utilisation d'un bon de commande sur support papier : en cochant la case « Je souhaite adhérer au programme fidélité Linvosges » sur le bon de commande ;

- en cas de commande par Internet : à compter de la création du compte client : en cochant la case « Je souhaite adhérer au programme fidélité Linvosges ».

- en boutique : il vous suffit de demander à adhérer à notre programme de fidélité, l'équipe en magasin fera le nécessaire pour l'inscription.

2.4 A défaut d'adhésion au Programme, vous ne pourrez bénéficier des avantages résultant de la participation à celui-ci.

3. FONCTIONNEMENT DU PROGRAMME

3.1. Acquisition de Points

Vous gagnez des Points lors de chaque achat de produits Linvosges : 15€ d'achat facturés (hors frais de port) = 1 point fidélité. Le nombre de Points en votre possession est régulièrement actualisé en fonction de vos achats. Ce nombre est indiqué sur votre facture, dans votre compte client sur Internet ou sur votre dernier ticket de caisse magasin.

3.2 Valeur des Points

Vos Points n'ont aucune valeur marchande et ils ne peuvent être en aucun cas échangés contre des espèces. De plus, les Points vous sont strictement personnels et ne peuvent être cédés ou transférés sur un ou plusieurs comptes appartenant à tout autre Membre.

3.3 Conversion des Points

Vous pouvez, en tant que Membre, convertir vos Points en cadeau(x) tel que figurant dans le guide des services de notre catalogue en vigueur au jour de la conversion ou sur les sites www.linvosges.com, www.linvosges.fr, www.linvosges.be à la rubrique Services, onglet « Points Fidélité ». Pour chaque cadeau, le nombre de Points nécessaire est indiqué. Pour obtenir votre cadeau fidélité : vous devez avoir acquis un nombre de Points suffisant, grâce à la facturation des produits Linvosges achetés qui permet de créditer votre compte du nombre de Points correspondants.

Les modalités d'obtention sont les suivantes :

- en VPC (bon de commande papier et Internet) : vous pouvez obtenir le cadeau lors de la passation d'une commande, en précisant le cadeau souhaité. Il sera alors joint à l'envoi de la commande, sans frais d'envoi complémentaires. Si vous souhaitez recevoir votre cadeau sans commander, demandez-le uniquement par courrier. Indiquez votre numéro de carte bancaire sur votre bon de commande barré. Renvoyez-le à l'adresse portée en haut de votre bon de commande, sous enveloppe neutre timbrée. Vous serez débité du montant des frais de mise à disposition correspondant à votre zone géographique. Le respect de cette procédure est nécessaire afin que votre demande soit traitée.

Le nombre de Points correspondant au cadeau choisi sera déduit de votre compte dès son expédition et les Points correspondants ne pourront pas vous être re-crédités.

- en magasin : si le cadeau demandé n'était plus disponible, le magasin pourra le commander. Vous pourrez ainsi le faire livrer chez vous moyennant 7.3 euros de frais d'envoi ou le récupérer en magasin sans frais.

Vos Points peuvent être uniquement échangés contre les cadeaux figurant dans notre catalogue au moment de votre demande de conversion.

Si l'un de nos cadeaux venait à manquer lors de la demande de conversion, nous vous offririons un cadeau d'une valeur similaire.

3.4. Détail du solde de vos Points

Le solde de vos points après conversion figure sur la facture alors émise et/ou sur votre carte de fidélité mise à jour. Toute réclamation relative au solde de votre Compte devra nous être adressée par courrier à l'adresse portée en haut de votre bon de commande ou par e-mail adressé à : service-client@linvosges.fr ou service-client@linvosges.be pour la Belgique. Au regard des conclusions de la vérification que nous diligenterons, nous aurons la faculté de re-créditer ou non votre Compte, totalement ou partiellement, du nombre de Points objet de votre réclamation.

3.5. Date limite de validité de vos Points

Sans préjudice de l'application éventuelle des dispositions de l'article 5 ou 6 ci-dessous, les points acquis au cours d'une année civile sont valables jusqu'à la fin de l'année civile suivante. Les points non utilisés à cette date ne pourront donner lieu à aucun remboursement, crédit ou transfert de quelque nature et pour quelque cause que ce soit.

4. DEFAULT DES CADEAUX

4.1. Nous nous sommes efforcés de sélectionner des Cadeaux de qualité. En toute hypothèse, en cas de notre défaut dûment constaté par notre Société, notre responsabilité serait limitée à l'obligation, au choix de notre Société : de re-créditer votre Compte du nombre de Points débités pour la délivrance du Cadeau défectueux.

4.2. Nous ne saurions être tenus pour responsables de tout retard, perte ou fausse distribution d'un courrier, postal ou Internet, qui vous serait adressé.

5. RESILIATION DE VOTRE ADHESION

5.1. Résiliation par le Membre

Vous êtes libre de résilier à tout moment votre adhésion au Programme, par le simple envoi d'un courrier, confirmant votre décision, envoyé à l'adresse de Linvosges figurant ci-dessus, ou par courrier électronique à l'adresse Internet figurant également ci-dessus.

5.2. Résiliation par Linvosges

En cas d'application d'un ou de plusieurs des cas visés ci-dessous, nous nous réservons le droit de résilier votre adhésion de plein droit, sans préavis et sans formalité judiciaire :

- acte portant atteinte au fonctionnement normal du Programme ;
- manoeuvre ayant pour objet et/ou pour effet le transfert de tout ou partie de vos Points sur un ou plusieurs comptes appartenant à d'autres Membres, cession de tout ou partie de vos Points à un autre Membre et, plus généralement, toute utilisation de vos Points contraire aux dispositions ci-dessus ;
- de manière plus générale, tout manquement de votre part à toute obligation à votre charge résultant des dispositions ci-dessus.

5.3. Nous pourrions également résilier librement et unilatéralement votre participation au Programme de plein droit et sans formalité judiciaire, moyennant le respect d'un préavis minimum de 2 semaines, en cas de :

- changement législatif ou réglementaire ou d'adoption de toute décision d'une autorité indépendante de notre société et affectant de manière substantielle la fourniture du Programme ;
- d'arrêt du Programme.

5.4. Dans l'hypothèse d'une résiliation de votre participation au Programme, quelque que soit la cause de cette résiliation, il est expressément convenu que vous demeurerez responsable, le cas échéant, du respect des obligations qui seraient nées antérieurement à la date de résiliation de votre participation au Programme.

5.5. Dans chacune des hypothèses visées aux points 5.2. à 5.4., nous vous informerions de notre décision par simple courrier électronique ou courrier postal envoyé à l'adresse que vous nous aurez indiquée lors de votre adhésion au Programme. Cette résiliation ne vous donnera droit à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

5.6 Les points sont attribués à titre personnel et ne sont pas transmissibles par transmission, donation ou décès.

6. MODIFICATIONS / ARRET DU PROGRAMME

Nous nous réservons le droit de modifier, sans réserve, tout élément du Programme y compris les règles régissant l'attribution des Points, leur cumul et/ou la nature ou la valeur des Cadeau(x). Ces changements vous seront communiqués dans les meilleurs délais sur notre site Internet, par information dans nos magasins et/ou par courrier postal ou Internet à votre adresse. Nous nous efforcerons de respecter un délai raisonnable avant l'entrée en vigueur de toute modification, à l'exception des changements pouvant et/ou nécessitant d'avoir un effet immédiat. Nous nous réservons également le droit d'interrompre temporairement ou définitivement tout ou partie du Programme, à tout moment. Nous vous en informerons au préalable, dans toute la mesure du possible. Nous ne pourrions être tenus responsable à votre encontre et/ou à l'encontre de tiers pour toute modification, suspension ou interruption du Programme, pour quelque cause que ce soit.